

Envoyé en préfecture le 11/02/2020
Reçu en préfecture le 11/02/2020
Affiché le 
ID: 084-200027258-20200211-PV_40-AU

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET DES ÉTUDIANTS

SCRUTIN DU 10 février 2020

PROCÈS-VERBAL DE L'ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ESAA

BUREAU DE VOTE SITUÉ 500 CHEMIN DE BAIGNE-PIEDS

Le lundi 10 février, à 16 heures, se sont réunis les personnels désignés pour tenir le bureau de vote de l'ESAA (Raphaëlle Mancini, Émilie Chabert) en présence du Directeur d'établissement.

Les opérations de vote se sont déroulées dans le respect du règlement fixé par délibération du Conseil d'administration en date du 13 décembre 2019.

La liste électorale a été émargée au fur et à mesure de l'ouverture de chaque enveloppe extérieure et l'enveloppe intérieure est déposée, sans être ouverte, dans l'urne contenant les suffrages des agents ayant voté directement.

Le bureau de vote a procédé au dépouillement de l'ensemble des votes contenus dans l'urne.

Ont été dénombrés :

- Nombre de votants : 44
- Nombre de suffrages nuls : 2
- Nombre de suffrages valablement exprimés : 44
- Nombre de voix obtenues par chacune des candidats en présence :

Nom du candidat et de son suppléant	Nombre de voix obtenues
Monsieur Marc Maire - Monsieur Hervé Giocanti	5
Madame Laetitia Herbette – Madame Delphine Pauletto	8

Madame Solène Restoy - Paul Prévostat	27
Monsieur Thomas Decrock - Monsieur Niky Abadie	2

Observations et réclamations relatives au déroulement du scrutin :

Pas

d'observation.....

.....

.....

.....


ATTRIBUTION DES SIÈGES

Les sièges à pourvoir ont été attribués ainsi qu'il suit :

Considérant la délibération du Conseil d'administration fixant le règlement des élections 2020 de l'ESAA,

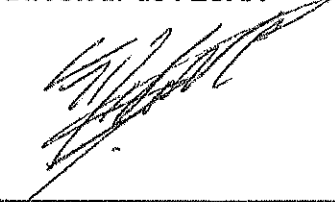


CANDIDAT	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLÉANTS
Communauté enseignante	Marc Maire	Hervé Giocanti
Communauté administrative et technique	Laetitia Herbette	Delphine Pauletto
Communauté étudiante	Solène Restoy-Mention Conservation Restauration Thomas Decrock-Mention Création	Paul Prévostat Niky Abadie

Observations et réclamations :

Envoyé en préfecture le 11/02/2020
Reçu en préfecture le 11/02/2020
Affiché le 
ID : 084-200027258-20200211-PV_40-AU

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 10 février 2020 est signé, après lecture, par les membres du bureau de vote. Il est transmis sans délai aux services préfectoraux pour ampliation et affiché dans les locaux de l'ESAA.

<p>Pour Le Président de l'EPCC et par délégation, Alfredo VEGA Directeur de l'ESAA</p> 	<p>Le secrétariat du bureau des élections, Émilie Chabert, Coordinatrice Administrative</p> 	<p>L'Administrateur de l'ESAA, Raphaëlle Mancini,</p> 
--	--	--